Athénée Robert Catteau

Activités liées au projet d'établissement

2021-2022

A l'attention des élèves et des parents des classes de 1e, 2e, 3e et 4e années

1. Principe des activés parascolaires

Afin de parfaire leur formation (voir le projet d'établissement), les élèves se voient proposer un éventail d'activités parascolaires. Ils sont tenus de choisir une de ces activités. Ils doivent en outre s'engager, dans un esprit de totale solidarité avec le groupe et de perfectionnement individuel, à pratiquer cette activité avec assiduité, sérieux et dynamisme, qu'il s'agisse d'un choix principal ou d'un choix de réserve.

2. Choix

Une grille d'activités est présentée aux élèves. Nous nous efforcerons de respecter les desiderata de chacun. Cependant, toutes les sections sont susceptibles d'être modifiées ou supprimées pour des raisons imprévisibles en ce moment. C'est pourquoi nous vous demandons d'indiquer un choix principal et deux choix de réserve. Il est impératif de remettre le document avec 2 choix de réserve : sans cela, le 1er choix ne sera pas pris en compte et l'élève sera placé dans un groupe en fonction des places disponibles. Lorsque différents groupes sont prévus pour une activité, ils seront constitués par le/la responsable lors de la première séance afin de permettre la création de groupes homogènes. Aucun changement ne sera admis en cours d'année scolaire ; seule une réorientation demandée par le/la responsable de l'activité sera prise en considération.

3. Cotisations

Un avis sera distribué aux élèves pour annoncer la date du paiement. Les cotisations étant calculées sur les conditions forfaitaires, il ne sera procédé à aucun remboursement. Si des parents rencontrent des difficultés de paiement, ils doivent se mettre en rapport rapidement avec Madame la Préfète. Le nombre de séances s'élève à 20 par année scolaire.

4. Assurance

Les élèves sont couverts par l'assurance de l'école pendant les trajets et pendant le déroulement des activités.

5. Vols

L'école n'est pas responsable des vols dans les vestiaires et locaux attenant aux installations sportives ou culturelles. Il est recommandé aux élèves de ne pas y emmener d'argent ou d'objets de valeur et de garder près d'eux, dans la mesure du possible, papiers d'identité et carte de banque éventuelle.

6. Transports

Les déplacements vers les centres de sport ne sont pas organisés par l'école. Les élèves sont licenciés sur le lieu de l'activité à la fin de celle-ci.

Les élèves de 1ère année qui choisissent un sport à l'ULB seront encadrés par des moniteurs pour effectuer le trajet entre l'ARC et l'ULB. Les élèves de BARC rejoignent l'ARC après les cours avec un éducateur.

7. Carte d'activités

Chaque élève devra se présenter à la séance avec la carte d'activité distribuée en début d'année scolaire et qui sera paraphée à chaque séance par le/ la responsable. En cas de perte, l'élève se procurera un duplicata au secrétariat n°1 (2 €) L'élève doit être en possession de son journal de classe sur le lieu de l'activité, même si ce n'est pas à l'école.

8. Absences

L'activité étant obligatoire, l'assiduité des élèves sera contrôlée systématiquement par les éducateurs. En outre, les parents : - contrôleront régulièrement la présence effective de leur enfant à l'activité grâce à la carte d'activité ; - signeront cette carte au moins à la fin de chaque période ; - justifieront par écrit toute absence éventuelle : une absence non motivée entraînera la perte de deux points de comportement et un rapport de brossage. N.B. : Les certificats médicaux et motifs doivent être remis au secrétariat au plus tard le jour du retour de l'élève à l'école. Les parents doivent appeler l'école pour prévenir de l'absence de l'élève au parascolaire le matin de l'activité. Toute absence liée à des contraintes d'horaire scolaire exceptionnelles (présence aux olympiades, aux concours de version, de dissertation, à un rattrapage etc.) sera préalablement signalée (par écrit), par les parents, au secrétariat et par écrit dans le journal de classe de l'élève.

9. Dispenses

Les élèves de 5è et 6ème année sont dispensés du choix d'un sport. Pour tous les autres élèves : L'octroi d'une dispense par le Chef d'établissement est possible dans certaines conditions : - Quatre heures de pratique effective par semaine d'une même discipline sportive reconnue et sous le contrôle d'un moniteur breveté (hors compétitions) - quatre heures par semaine d'une même activité intellectuelle ou artistique. Les élèves qui souhaitent bénéficier de cette dispense remettront à leur professeur d'éducation physique l'annexe F le vendredi 10 septembre 2021 au plus tard en mentionnant clairement les activités pratiquées ainsi que les coordonnées du responsable. Ils remettront à leur professeur d'éducation physique pour le vendredi 1er octobre 2021 au plus tard une attestation de leur club ou de leur académie confirmant leur inscription et leur activité (voir annexe G). Après cette date, plus aucune dispense ne sera prise en compte et votre enfant devra suivre une activité culturelle ou sportive organisée par l'Athénée, en fonction des places disponibles.

10. Equipement

A déterminer avec le/la responsable de chaque activité. Dans tous les cas les élèves doivent être en tenue de sport (pas de semelles noires pour les activités dans les salles de sport). Pour l'atelier artistique (gratuit), le matériel sera acheté par les élèves. Pour l'atelier de menuiserie, les élèves doivent venir avec un t-shirt qu'ils/elles peuvent salir (poussière) et des chaussures fermées.

11. Horaire

Les élèves sont invités à consulter régulièrement les avis et les valves réservées aux activités (hall d'entrée) ainsi que le tableau au pied de l'escalier de sortie. Toutes les modifications, remises, annulations indépendantes de notre volonté y seront annoncées.

12. Calendrier 2021-2022

Mercredi				
Octobre (séances n° 1/2/3/4)	6	13	20	27
Novembre (S.5/6/7)	10	17	24	
Décembre				
Janvier (S.8/9/10)	12	19	26	
Février (S. 11/12/13/14)	2	9	16	23
Mars (S. 15/16/17/18)	9	16	23	30
Avril (S. 19/20)	20	27		
Mai (S. récupération)	4	11		

Vendredi				
Octobre (séances n° 1/2/3/4)	8	15	22	29
Novembre (S.5/6/7)	12	19	26	
Décembre				
Janvier (S.8/9/10)	14	21	28	
Février (S. 11/12/13/14)	4	11	18	25
Mars (S. 15/16/17)	11	18	25	
Avril (S. 18/19/20)	1	22	29	
Mai récupération	6	13		

Attention : pour les activités du mercredi à l'ULB, la séance du 26/1/2022 n'aura pas lieu et se donnera le 4/5/2022.

13.Liste des activités proposées en 2021-22

Jour	Horaire	Lieu	N° spo	Activité/Sport	F/G	Années	Nb élèves	Prix
Mercredi	14h30-15h30	ULB	1	Badminton	mixte	1e, 2e, 3e, 4e	min 12/max 24	90 €
Mercredi	14h30-15h30	ULB	2	Fun Sport (Tchoukball, Ultimate	mixte	1e, 2e, 3e, 4e	min 12/max 24	90 €
Mercredi	14h30-15h30	ULB	3	Danse Hip Hop	mixte	1e, 2e, 3e, 4e	min 12/max 24	90 €
Mercredi	14h30-15h30	ULB	4	Mix Combat (Boxe/Capoeira)	mixte	1e, 2e, 3e, 4e	min 12/max 24	90 €
Mercredi	14h30-15h30	ULB	5	Parkour	mixte	1e, 2e, 3e, 4e	min 12/max 24	90 €
Mercredi	14h30-15h30	ULB	6	Circuit training	mixte	1e, 2e, 3e, 4e	min 12/max 24	90 €
Mercredi	14h30-15h30	ULB	7	Initiation permaculture	mixte	1e, 2e, 3e, 4e	min 12/max 20	90 €
Mercredi	12h45-14h00	ARC salle B	8	Basket-ball BBF1	Filles	1e	max 24	75 €
Mercredi	14H-15H30	ARC salle B	9	Volley-ball	mixte	1e, 2e, 3e, 4e	max 24	75 €
Mercredi	13h30-15h00	ARC local 19	10	atelier artistique	mixte	3e, 4e	max 24	Gratuit
Mercredi	13h30-15h	ARC salle A	11	Unihoc	mixte	1e, 2e, 3e, 4e	max 20	75 €
Mercredi	13h30-15h	ARC Préau	12	Mini-foot	mixte	1e/2e	max 25	75 €
Mercredi	13h30-15h	BARC	13	Jeux de société	mixte	1e, 2e, 3e, 4e	max 20	75 €
Mercredi*	12H50-14H30	Local 220 ARC	14	Improvisation	mixte	1e, 2e, 3e, 4e	max 12	75 € ACA
Mercredi	13h30-15h	Local 211 ARC	15	Cours d'italien	mixte	1e, 2e, 3e, 4e	min 8 / max 12	Gratuit
Mercredi**	14h-17h	Départ/retour ARC	16	Musée	mixte	1e, 2e	max 15	75 €
Mercredi	14h30-16h	KOCC chaussée de Boor	17	Kings of comedy	mixte	3e, 4e	max 12	75 €
Mercredi	13h30-15h	ARC Cuisine	18	Cuisine	mixte	1e, 2e, 3e, 4e	max 12	75 €
Mercredi	14h30-16h	TTO Galerie Toison d'Or	19	Découverte du théâtre au TTO	mixte	1e, 2e, 3e, 4e	max 15	90 €
Vendredi	14h-15h30	ARC C-Doc	20	Codage, Fablab et numérique	mixte	1e, 2e, 3e, 4e	max 15	75 €
Vendredi	12h20-13h05	ARC gym Prim	21	Gymnastique	Filles	1e, 2e	max 14	75 €
Vendredi	13h30-14h30	ARC salle B	22	Basket-ball BBF1-2	Filles	1e, 2e	max 24	75 €
Vendredi	14h30-15h30	ARC salle B	23	Basket-ball BBG1-2	Garçons	1e, 2e	max 24	75 €
Vendredi	15h30-16h30	ARC salle B	24	Basket-ball BBM3-4	mixte	3e, 4e	max 24	75 €
Vendredi	13h30-15h10	Bains BXL	25	Natation	mixte	1e, 2e, 3e, 4e	max 16	75 €
Vendredi	13h30-14h45	ARC Préau	26	Tennis de table TT1-2	mixte	1e, 2e	max 30	75 €
Vendredi	14h45-16h	ARC Préau	27	Tennis de table TT3-4	mixte	3e, 4e	max 30	75 €
Vendredi	13h - 14h	ARC dojo Prim	28	Karaté - style SHOTOKAN	mixte	1e, 2e, 3e, 4e	max 24	75 €
Vendredi	13h30-14h45	Salle Roue	29	Mini-foot	mixte	1e/2e	max 25	75 €
Vendredi	14h45-16h	Salle Roue	30	Mini-foot	mixte	3e/4e	max 25	75 €
Vendredi	13h15-14h15	Terre-Neuve	31	Escalade	mixte	1ères	max 12	85 €
Vendredi	14h15-15h15	Terre-Neuve	32	Escalade	mixte	2e	max 12	85 €
Vendredi	15h15-16h15	Terre-Neuve	33	Escalade	mixte	3e/4e	max 12	85 €
Vendredi	13h30-15h	ARC Gym A	34	Self Défense	Filles	1e, 2e, 3e, 4e	min 10/max 30	75 €
Vendredi	14h15-15h45	ARC local 119	35	Echecs	mixte	1e, 2e, 3e, 4e	min 8/max 12	75 €
Vendredi	13h30-15h	BARC	36	Jeux de société	mixte	1e, 2e, 3e, 4e	max 20	75 €
Vendredi	13h20-15h	IDID Sablon	37	Menuiserie	mixte	1e, 2e, 3e, 4e	max 10	75 €
Vendredi	13h30-14h45	ARC Fitness	38	Danse Hip Hop	mixte	1e, 2e, 3e, 4e	max 15	75 €

14. Dispositions particulières

* L'activité « improvisation » (n°14) dépend de l'Académie et non de l'ARC. L'inscription se fait le mercredi 15/09/2021 dans le hall d'entrée de l'ARC de 12h à 14h30, auprès de M. Eddy Mathieu, responsable du cours. Les droits d'inscription devront être payés à l'Académie et non à l'ARC (toutes les informations sont fournies au moment de l'inscription). Attention : seul.e un.e responsable légal de l'élève peut effectuer l'inscription !

** L'activité « musée » (n° 16) aura lieu un mercredi sur deux en raison de sa durée. Le groupe partira de l'ARC et reviendra à l'ARC en fin de parcours. Les dates de l'activité sont les 6 et 20/10, 10 et 24/11, 19/1, 2 et 16/2, 9 et 23/3, 20/4, 4/5.

15. Adresses des différents sites

ARC : 49 rue Ernest Allard 1000 Bruxelles

BARC : 1a rue de Lenglentier 1000 Bruxelles

IDID Sablon : local M37 - 10 rue Haute 1000 Bruxelles (10 min à pied d'ARC et de BARC)

ULB : Bâtiments E1/E2, accès 87a Avenue Adolphe Buyl 1050 Bruxelles (tram 8 direct, 9 arrêts entre Louise et ULB)

Salle de la Roue : 24 rue de la Roue 1000 Bruxelles (8 min à pied d'ARC et de BARC)

Salle Terres-Neuves : 28 rue Terre-Neuve 1000 Bruxelles (10 min à pied d'ARC et BARC)

Bains de Bruxelles : 28 rue du Chevreuil 1000 Bruxelles (10 min à pied d'ARC et 5 min à pied de BARC)

Kings of Comedy Club : (30 min d'ARC: bus 95 direct, 13 arrêts entre Grand Sablon et Cim. d'Ixelles)

Théâtre de la Toison d'Or : 396-398 Galerie de la Toison d'Or 1050 Bruxelles (15 min à pied d'ARC, 15 min en métro de BARC : métro 2 ou 6 direct, 4 arrêts entre Gare du Midi et Porte de Namur)

16. Descriptif des activités

Fun Sport	Mélange de sports (changement hebdomadaire entre Tchoukball, Ultimate, Pull Ball, Kinball, Ball Bouncer)
Danse	Hip Hop et Jazz (adaptation en fonction de la demande des élèves)
Mix Combat	Alternance de pratique de la boxe et de la capoeira (art martial afro-brésilien qui se caractérise entre autres par des acrobaties)
Parkour	Discipline sportive acrobatique qui consiste à franchir des obstacles sans l'aide de matériel
Circuit training	Pratique de fitness qui allie cardio, fat burner et poids du corps
Initiation à la permaculture	Les élèves apprendront les techniques de permaculture autour des potagers de l'ULB (observation d'écosystèmes, respect de la biodiversité, …)
Atelier artistique	Atelier essentiellement tourné autour du dessin
Unihoc	Sport collectif dont le but est de mettre la balle dans le goal adverse à l'aide d'une crosse
Jeux de société	« Jeux de société » vous fera pratiquer du sport cérébral ! Jouer, c'est se divertir, s'amuser mais aussi développer les compétences d'observation, de mémorisation, de compréhension et de réflexion. A chaque séance, des jeux de société différents vous seront proposés (jeux de plateau, de cartes, de rôles, …)
Improvisation	Cours dispensé par un professeur de l'Académie : techniques d'improvisation, travail de la voix et de la gestuelle

Cours d'italien	Grâce au concours de l'Ambassade italienne, un professeur italien encadre les élèves débutants pour leur donner les bases de la langue (vocabulaire, grammaire, pratique en petits groupes, …)
Musée	Une semaine sur deux, pendant 3h, les élèves partent à la découverte des richesses de Bruxelles, capitale de l'Europe, à travers son riche patrimoine (musées, parcours découvertes architecturales, expositions temporaires, …)
Kings of Comedy	Les élèves de 3e et 4e seront accueillis au Comedy Club afin d'y pratiquer leur talent d'écrivain et de comédien – à la fin de l'année, chacun présentera un numéro de stand up dans la salle de spectacle
Cuisine	Atelier qui permet d'apprendre les bases de la pâtisserie
Codage, FabLab et numérique	Atelier pluridisciplinaire axé autour du numérique, depuis l'initiation au codage jusqu'à la robotique en passant par la création de jeux et la sensibilisation aux bons usages d'Internet
Gymnastique	Gymnastique sportive – attention : prérequis (test de niveau le 1er jour)
Echecs	Apprentissage des bases, perfectionnement et pratique du jeu
Découverte du théâtre au TTO	La célèbre institution culturelle bruxelloise accueillera les élèves pour leur faire découvrir tous les aspects du théâtre : costumes, régie, répétitions mais aussi exercices de diction et jeu de scènes – un spectacle des élèves est prévu en fin de cycle
Menuiserie	Découverte de la manipulation du bois et création de deux objets (activité encadrée par des professeurs de menuiserie dans leurs ateliers de l'Institut Diderot)

Ajouter la carte de sport à coller dans le JDC